



Aout 2022

le mot du Maire

Nous espérons que vous profitez de ce bel été.

Le conseil municipal et moi-même avons voulu ce bulletin municipal « Le Lanquetotais » à l'image des activités du premier semestre et des principales préoccupations de la commune.

Dans un contexte général déstabilisant, nous avons essayé de répondre à certaines problématiques :

- Continuer à accompagner les écoles et les enseignantes dans un souci de garantir les moyens pédagogiques les plus adaptés pour les élèves,
- Garantir des liens sociaux pour assurer « un bien vivre ensemble » en soutenant les associations, les activités du CCAS, et les commerces dans un cadre agréable,
- Être acteur dans la lutte contre le changement climatique,
- Vulgariser la culture du risque sur la commune en mettant en place des structures de réponse à l'urgence (rappel en juillet 2021 la commune avait été classée en catastrophe naturelle pour inondations).

Je vous rappelle que toute l'équipe municipale est à votre écoute.

Nous vous souhaitons la meilleure rentrée qu'il soit !

Roger Bergougnoux

Vie pratique

Horaires des permanences de Mairie

Lundi : 16h-18h -Mercredi : 15h-18h-

Vendredi : 16h-18h * de 18h à 19h uniquement sur rendez-vous

Accueil téléphonique

Françoise vous accueille au 02 35 31 80 25 .

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le Maire ou les adjoints

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Bolbec :

Du lundi au vendredi

10 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Le samedi

9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Ramassage des poubelles :

Le mercredi

(Pour les semaines avec un jour férié, décalage d'une journée)

Dépôt des verres :

• Route de Bolbec

• Hameau de Bolleville

Dépôt du textile :

• Route de Bolbec

horaires des tontes pelouses et travaux de bricolage

occasionnant une gêne

sonore : (Arrêté préfectoral)

Les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h à 20h

le samedi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Feux interdits dans les jardins

Les travaux et projets



Cimetière : Courant mars la société Burette a procédé à 40 exhumations. Le portail a été démonté pour être remis en état (soudure, peinture) ; la fontaine à eau a été changée.

Bâtiments communaux : réfection de deux fenêtres de la salle des fêtes et d'une fenêtre au 1^{er} étage de la mairie (bureau médecin scolaire, réfectoire ATSEM).

Assainissement : Avant l'arrivée des nouveaux locataires, le réseau d'assainissement du logement au 10 place de la mairie a été refait.

Outillage communal : Afin d'améliorer la sécurité et l'efficacité de nos employés municipaux, la modernisation de l'outillage est en cours d'achat avec le passage à l'électrique pour le souffleur.

Écoles : La peinture de la classe de maternelle a été refaite courant juillet. Afin d'améliorer l'aménagement des classes, une armoire de brassage informatique a été installée en prévision de l'installation de la fibre.

Modification de l'arrêt de bus des écoles pour améliorer la mise en place de la sécurité des élèves avec bateau.

Aménagement du corps de ferme : Après avoir travaillé sur les différentes options d'aménagement du corps de ferme regroupant l'ensemble des besoins identifiés de la commune (6 ou 7 logements inclusifs principalement destinés aux seniors, création d'un espace sécurisé de loisirs, réhabilitation de la grange, revalorisation de la maison de maître). Nous avons fait réaliser des bilans de structure chaque bâtiment. Nous travaillons au financement du projet. Le projet a été déposé avec son étude d'impact environnemental auprès de Caux Seine Agglo pour être pris en compte dans les projets de territoire.

Finances

le compte administratif de l'année 2021 va nous permettre d'aborder nos futurs projets en restant vigilant de façon plus sereine.

En fonctionnement :

Recettes :	602 407 €
Dépenses :	442 444 €
Total :	159 963 €
Résultats exercices précédents	959 565 €

Résultats cumulés

+1 119 529€



En investissements

Recettes	52 382 €
Dépenses	159 733 €
Total :	-107 351 €
Résultats exercices précédents	307 872 €

Résultats cumulés

+ 200 521€

Les écoles

Une belle fin d'année scolaire

La fête de l'école de Lanquetot a eu lieu vendredi 24 juin. Petits et grands avaient préparé un beau spectacle de chants et de danses autour du monde et du développement durable. Pour accueillir le maximum de parents, les professeurs des écoles avaient prévu 2 créneaux horaires : à savoir les maternelles de 18h à 19h30 et les CE et CM de 19h30 à 21h. Un livre a été remis à chaque élève offert par la municipalité.

La fête de l'école de Bolleville a eu lieu le mardi 28 juin à la salle des fêtes de Nointot.

Nous conservons le local modulaire pour la rentrée prochaine. Un nouvel enseignant sera nommé à la rentrée. Un grand merci à Manon qui va partir vers d'autres horizons.

Répartition des élèves du RPI envisagée pour septembre 2022 :

156 élèves de maternelle et d'élémentaire vont faire leur rentrée jeudi 1^{er} septembre au sein du RPI Lanquetot – Bolleville (nombre en légère baisse, 162 l'année passée) :

LANQUETOT

Maternelles

23 élèves PS/GS Madame Laurent

22 élèves MS/GS Enseignant non nommé

Primaires

23 élèves CE2/CE1 Madame Guy

24 élèves CM1/CM2 Madame Monnaie

BOLLEVILLE

Maternelles et Primaires

22 élèves GS/CP Madame Colléatte

Primaires

22 élèves CP/CE1 Madame Benoist

20 élèves CE1/CE2 Madame Lanné

Ça s'est passé à Lanquetot

Vers midi, le 6 août, un incendie s'est produit dans le corps de ferme. Le bâtiment en briques rouges côté route de Bolbec a pris feu. 25 pompiers sont intervenus sur le site et sont venus à bout du sinistre.



CCAS : 80 convives ont participé au traditionnel repas qui a eu lieu le 8 avril. Le 6 septembre prochain aura lieu le voyage à destination du Calvados. Le dernier goûter de la saison a eu lieu le 21 juin avec une vingtaine de participants.



Vendredi 1^{er} juillet avait lieu le premier apéritif des petits Lanquetotais. Une cinquantaine de personnes était présente sur le terrain de pétanque. Chacun avait apporté quelques spécialités à partager.

Dans une très bonne ambiance, le doyen (96 ans) a pu rencontrer le plus jeune des petits Lanquetotais (2 mois). En se quittant on s'est tous donné rendez-vous pour l'année prochaine...



Le Comité des Fêtes de LANQUETOT a organisé une après-midi récréative et gratuite pour les enfants, avec structures gonflables, jeux et goûter, sur le terrain de football de LANQUETOT. Le Comité des Fêtes de LANQUETOT s'est associé à celui de BOLLEVILLE afin de faire participer tous les enfants scolarisés dans le RPI

et c'est au total 108 enfants

(dont 30 de BOLLEVILLE).

Les 2 comités remercient la municipalité de LANQUETOT pour leur avoir permis l'organisation de cette manifestation ainsi que la société GONFLABLES LOISIRS basée à LANQUETOT.



Monsieur Roger Bergougnoux, Maire de Lanquetot et le conseil municipal ont convié les Lanquetotais et les Anciens Combattants aux commémorations de la Victoire du 8 mai 1945 et du 14 juillet avec un dépôt de gerbe au Monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur offert par la Municipalité dans la cour de l'école sous le soleil.



Concours Fleurissons la Seine Maritime

Pour la première fois, nous nous sommes inscrits au concours « Fleurissons la Seine-Maritime ». Nous tenions à faire un bilan pour améliorer chaque année le fleurissement de notre village et pouvoir un jour obtenir notre première fleur.

Enquête parking

Nous avons effectué une enquête concernant les stationnements sur les différents parkings dans le centre bourg. Il s'avère que le parking le plus prisé est celui de la mairie où les mêmes véhicules sont garés quotidiennement. Le parking Covoiturage situé derrière l'église est très peu fréquenté. Pour l'instant pas de changement envisagé, nous vous prions de respecter les stationnements même aux heures de pointe et de bien vous garer dans le respect de chacun.



Nid d'hyménoptères



Si vous découvrez un nid d'hyménoptères (guêpes, frelons etc ...) dans votre propriété située à Lanquetot vous devez appeler la mairie au 02 35 31 80 25 ou envoyer un mail. La participation financière pour le demandeur est de 20 euros mais uniquement si vous faites appel à l'entreprise Société RADICAL ANTIPARASITAIRE 8 bis avenue Louis Debray à Bolbec à contacter au 02 35 31 64 94 ou mobile 06 75 05 19 09 avec laquelle une convention a été signée.

Paroisse St François en terre de Caux

Après 9 ans de présence et de mission, le père Alphonse-Marie va quitter la paroisse au 1^{er} septembre. Il est remplacé par le Père Philippe Héronnelle.

Coordonnées de la paroisse : Téléphone 02 35 31 01 58 Mail: paroissebolbec@free.fr

2 rue Saint Michel 76210 Bolbec

L'ASL (Association Sportive Lanquetotaise)

Notre club de foot recrute pour la nouvelle saison un arbitre, des joueurs pour l'équipe senior (35 ans max). Mais aussi des jeunes pour leur équipes d'U7 et U9.

AS Lanquetot

On recrute!

Rejoignez un club convivial et familial

Des jeunes :
U7, nés en 2016-2017
U9, nés en 2014-2015

Contactez
Mr Canigher Anthony :
06.67.62.55.90

Un arbitre et des seniors .
Contactez
Mr Stipanovic Vincent (Président):
06.49.17.70.74
Mr Melin Luc (Secrétaire) :
06.25.88.59.99

Les nouvelles entreprises Lanquetotaises

Depuis longtemps, nous sommes fiers de voir la création d'un certain nombre d'entreprises sur la commune. Peut-être n'avez vous pas eu l'opportunité de les connaître et de faire appel à elles ? Voici un petit éventail de chaque entreprise :



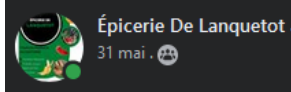
ÉPICERIE DE LANQUETOT

TOUS LES PRODUITS DU QUOTIDIEN

- ✓ Première Nécessité
- ✓ Produits Locaux
- ✓ Dépôt de Pain
- ✓ Point Relais

1 PLACE DE LA MAIRIE
76210 LANQUETOT

**Sur facebook
Vous trouverez
toutes les
promotions et lots**



**Horaire d'ouverture de
l'épicerie**
Du lundi au vendredi 8h30-
13h30 16h-20h

Samedi et dimanche
8h30-14h 18h-21h



Romain Monville

RM Services

0783147624

Entretien espaces verts
Travaux de nettoyage extérieur
Bricolage
Déchetterie
Petit déménagement
Autres services

111 route de la maison blanche
76210 Lanquetot
romainmonville500@gmail.com
Siret n°91084346500014



Elle aide à domicile
Ménage, repassage, courses,
accompagnement aux rdv,...

MONVILLE Lise
Siret n°90967076200014

06 95 57 97 16
Mail: lise.dehais@laposte.net

III route de la maison blanche
76210 Lanquetot



CONFLABLES LOISIRS

Elise DEZAILLES
970 Route de la Haricotière
76210 LANQUETOT
06.03.17.62.34
gonflablesloisirs@yahoo.com

Location structures gonflables pour Enfants et Adultes
Machines à pop corn, barbe à papa, borne à selfie...
Jeux géant, pêches aux canards...

www.gonflablesloisirs.com



Nicolas LOPES
Gérant/Formateur
☎ : 06.88.99.02.05
✉ lopes.reflexformation@gmail.com
@: reflexformation.fr

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Dd
DATADOCK

Sécurité - Environnement
Ingénierie de formation

Reflex Form'Action est un organisme de formation, qui a été créé en juillet 2020, spécialisé dans la sécurité au travail, mais également tout type de formation pour le développement des compétences des salariés ainsi que dans l'accompagnement des entreprises pour les domaines de la sécurité.



LES SERVICES D'EMMA

Vous cherchez une personne efficace, dynamique, qui connaît son métier, Emma vous propose tous types d'aides à la personnes.

Mes prestations

- Gestes à la personne
- Ménage, vitres
- Lessive, repassage
- Courses
- Aide administrative
- Accompagnement aux rendez-vous
- Préparation et aide aux repas
- Petit jardinage
- Soutien moral et social

SV
services à la personne

-50%
tarif de service au particulier

Emma
06.78.84.78.49
13, résidence des fontaines
76210 Lanquetot
les.services.demma2904@gmail.com

N° SIRET : 911 654 325 00016

Ne pas jeter sur la voie publique.



LEFEBVRE Julie
Secrétaire Indépendante
julytes76@gmail.com

JL Secrétaire
Un besoin ponctuel ou régulier? Je suis là pour vous aider.

11 Impasse du Cul Plais
76210 Lanquetot
06.23.08.42.85

Création d'une Réserve communale

La réserve communale de sécurité civile est constituée de citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et gérer les risques majeurs présents sur le territoire de la commune.

Le rôle d'une réserve communale est d'aider les équipes municipales dans le soutien et l'assistance des populations en cas de crise, de permettre aux secouristes et pompiers de se consacrer aux missions complexes dangereuses et urgentes.

Pourquoi créer une réserve ? Pour recenser les personnes qui souhaitent s'engager, pour définir leurs compétences, pour leur assurer un minimum d'informations et d'encadrement et pour disposer d'un cadre juridique.

Qui peut y participer ? Toute personne ayant les capacités et les compétences correspondantes aux missions qui lui sont dévolues. Pas de critères particulier de recrutement. Pas de critères d'âges ou d'aptitudes physiques.

DICRIM disponible en mairie



Conformément à la réglementation, le DICRIM (Document d'information communale sur les risques majeurs) a pour objectif de vous exposer tous les risques auxquels nous pourrions être confrontés à **Lanquetot** : inondation, mouvement de terrain, et transport de matières dangereuses. Il a été validé en mars dernier par la Préfecture.

Identification de vos boîtes aux lettres

L'identification de votre boîte aux lettres constitue la seule garantie de la distribution sécurisée de votre courrier.

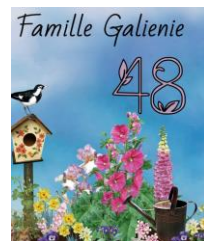
Bien qu'un décret du 29 juin 1979 précise ceci : « si votre logement a été construit après 1979, vous êtes dans l'obligation de posséder **une boîte aux lettres normalisée**. Ce qui inclut de mettre au minimum son nom sur sa boîte aux lettres. Le numéro de votre habitation doit également être lisible.

Même si c'est une obligation, c'est également un devoir. Si vous n'avez pas de nom sur la boîte aux lettres, ne vous étonnez pas de ne pas recevoir votre courrier. La mairie, les services de La Poste et de livraison n'ont pas forcément le temps de chercher si cette adresse est effectivement la vôtre.

Pour mener à bien la distribution du courrier et des colis, il est beaucoup plus efficace pour la mairie ou votre facteur d'avoir une belle plaque de boîte aux lettres avec votre identité. Inscrire son nom sur une boîte aux lettres n'est pas bien compliqué !

Nous faisons appel à votre civisme pour faciliter la distribution du courrier. Les nouvelles habitations, les familles recomposées, les déménagements soudains, compliquent considérablement l'assurance de faire correspondre un courrier avec une boîte ne portant pas de nom.

Et pourquoi pas customiser votre boîte aux lettres ?



Opération tranquillité vacances

Contre les **contrefaçons**
les **bons réflexes**

**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES**



Site internet : www.cauxseine.fr

Caux Seine Agglo a mis en place une opération de surveillance sur le territoire pour les communes adhérentes à la PMI. Lanquetot ayant intégré la PMI, si pendant vos vacances vous souhaitez une sécurité supplémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec la police municipale de Notre-Dame de Gravenchon.

Téléphone 02.35.38.81.81.

Email: policeintercommunale@cauxseine.fr

L'atlas de la biodiversité communale (ABC)

La commune de Lanquetot fait partie des 16 communes du périmètre de l'atlas de la biodiversité communale (ABC) initiée par Caux Seine Agglo. L'ABC permet par le biais d'inventaires et la compilation de données existantes d'avoir une meilleure connaissance de la biodiversité sur un territoire. Il permet également de sensibiliser le plus grand nombre à la richesse d'un territoire en termes de biodiversité et à l'intérêt de préserver cette nature. Dans le cadre de cet atlas et notamment sur la commune de Lanquetot seront étudiés plusieurs espèces et milieux :

- Les oiseaux (avifaune),
- Les grenouilles, crapauds, tritons, salamandres (amphibiens),
- La flore et la végétation,
- Les insectes (invertébrés),
- Les chauves-souris (chiroptères),
- Les mares.

Certains inventaires ont déjà débuté et ont permis de mettre en lumière certaines espèces remarquables ou ordinaires du territoire mais toutes aussi utiles ! D'autres sont en cours ou à venir. Pour réaliser ces inventaires Caux Seine agglo s'est entouré de plusieurs partenaires techniques et scientifiques reconnus pour leur compétence en la matière et qui plus est connaissant le territoire.

Mais un atlas ne peut pas se faire sans l'aide des citoyens et des habitants qui vivent sur le territoire afin de dresser un inventaire le plus complet possible et inviter les habitants à redécouvrir cette nature qui nous entoure et se ré-émerveiller face à elle. Dans votre jardin, lors de randonnées ou bien en balade, au détour d'une mare peut-être entendrez-vous chanter quelques amphibiens (grenouilles, crapauds, rainettes, tritons et salamandres), peut-être même avez-vous déjà croisé des chauves-souris ou divers insectes (papillons de jour ou de nuit) ? Au lever du jour, vous aimez écouter les oiseaux chanter et tourner au-dessus de vos têtes ? Alors, vous pouvez participer et nous aider à construire cet atlas de la biodiversité communal et améliorer la connaissance.

Si vous désirez avoir plus d'informations sur cette démarche n'hésitez pas à contacter l'ABC à l'adresse mail suivante : abc@cauxseine.fr

Entretien des trottoirs :

Nous faisons appel à votre civisme pour nettoyer le trottoir qui entoure votre propriété. En vertu de ses pouvoirs de police générale, le maire a la faculté de prescrire, **par arrêté**, aux riverains de procéder au nettoyage du trottoir situé devant leur habitation en vue d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques, notamment en ce qui concerne la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et les voies publiques, ce qui comprend le nettoyage.



Le saviez-vous ?

Depuis le 1^{er} juillet vous pouvez bénéficier d'une prime pouvant aller jusqu'à 400 euros pour acheter un vélo électrique.

8 Naissances

au 1^{er} semestre 2022

(11 en 2021, 12 en 2020, 6 en 2019)

Saussaye Milo né le 03/01/22

Bourdel Jade née le 17/02/22

Bénard Léo né le 01/04/22

Grellier Louka né le 22/04/22

Leroy Rose née le 22/04/22

Farcy Matéo né le 14/05/22

Bellemère Ambre née le 05/06/22

Pion Kénaël né le 06/06/22

A vos agendas

Pique-nique annuel du 11 septembre

Venez nombreux avec votre pique-nique à partir de midi
Au terrain multisports. Structures gonflables offertes
par la mairie pour les enfants.

Tous les lundis : couture
Tous les mercredis : gymnastique
Tous les jeudis : broderie / ludisport Tous les vendredis : ludisport
Tous les 15 jours le mardi : goûter des Anciens organisé par le CCAS

Septembre :

Jeudi 1^{er} : rentrée scolaire

Lundi 5 : reprise des activités du CDF

Dimanche 11 : Pique-nique - Mairie

Vendredi 16 : randonnée nocturne - CDF

Octobre

Vendredi 14 : Jardins fleuris / Médallés / nouveaux habitants

Dimanche 30 : Randonnée du téléthon - CDF

Novembre

Vendredi 11 : commémoration

Décembre

Vendredi 2 : lancement des illuminations - Mairie

Samedi 3 midi : repas du téléthon - CDF

Lundi 5 : commémoration - Anciens combattants

Mardi 13 : goûter de Noël des Aînés - CCAS

Vendredi 16 : Noël de l'école - Mairie et Noël des enfants - CDF

ASL : Association Sportive Lanquetotaise CDF : Comité des Fêtes

La commission communication vous souhaite une très bonne rentrée.
Vous pouvez nous contacter sur notre site internet www.mairie-lanquetot.fr

5 Parrainages civils

1^{er} semestre 2022

2 en 2021 1 en 2020 et 2 en 2019

2 mariages

au 1^{er} semestre 2022

(4 en 2021, 2 en 2020, 1 en 2019)

Marine DUFAY et Frédéric DURAND le 28/05/22

Charline FEUILLOLEY et Tony SEYER le 18/06/22



2 PACS au 1^{er} semestre 2022

1 en 2021, 3 en 2020 et 3 en 2019

2 Décès

(6 décès en 2021, 10 en 2020, 4 en 2019)

BELTCHEF Boris le 03/02/22

LEHERICEY Josette le 08/06/22